

RÉFÉRENCE: GEGN2/2019/1/DPAB (1)

*Nouveau tirage pour raisons techniques*

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments aux représentantes et représentants permanents des États Membres et aux observatrices et observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation, et a l'honneur de les informer qu'en application de la résolution E/RES/2018/2 du 10 novembre 2017 et de la décision 2018/208 du Conseil économique et social, le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques tiendra sa première session au Siège de l'Organisation à New York du 29 avril au 3 mai 2019.

Le Groupe d'experts pour les noms géographiques se compose de représentants des États membres de l'Organisation des Nations Unies, dont des experts nommés par des gouvernements, et s'attachera en priorité à traiter de questions techniques relatives à la normalisation des noms géographiques, susceptibles d'étayer, selon que de besoin, certains aspects du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La session sera l'occasion de promouvoir la normalisation nationale et internationale des noms géographiques. Elle favorisera également la diffusion sur le plan international des informations concernant les noms géographiques qui ont fait l'objet d'une normalisation au niveau national, ainsi que l'adoption de systèmes de romanisation uniques pour la transcription en alphabet latin de chaque système d'écriture non latine. En outre, la session sera l'occasion d'encourager le dialogue et la coordination entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales au sujet de la normalisation des noms géographiques, ainsi que de faciliter la fourniture d'un appui scientifique et technique, aux pays en développement en particulier, pour la création de mécanismes de normalisation des noms géographiques au niveau national et international.

On trouvera l'ordre du jour provisoire de la session dans le document portant la cote GEGN2/2019/1, et une note de documentation dans le document portant la cote GEGN2/2019/INF 1.

Afin d'aider le Secrétariat dans ses préparatifs, le Secrétaire général prie les représentants permanents de lui communiquer dans les meilleurs délais, et au plus tard le 18 mars 2019, le nom des représentantes et représentants qui auront été désignés par leur gouvernement pour participer à la première session du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour prier les gouvernements qui souhaiteraient présenter des études techniques en rapport avec les points figurant à l'ordre du jour provisoire de bien vouloir le faire d'ici au 28 janvier 2019 selon les modalités précisées dans le document GEGN2/2019/INF 1, en veillant à ce que les documents soient d'une longueur raisonnable (pas plus de 10 pages).